Province de Liège
Arrondissement de Liège

# COMMUNE DE TROOZ

Rapport établi en vertu de l'article L 1122-23
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

# BUDGET 2019

Mesdames, Messieurs,

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter le rapport établi en vertu de l'article L 1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

du 01/10/2017 au 30/09/2018

# I ADMINISTRATION GENERALE

La composition du Conseil communal du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018 s'établit comme suit :

M. Fabien BELTRAN, Bourgmestre
M. Christophe MARCK, 1er Echevin
Mme Isabelle JUPRELLE, Echevine
M. Etienne VENDY, Echevin
M. Enrico NORI, Echevin
M. Nicolas SOOLS, Président du CPAS
M. André DOMBARD, Conseiller communal
M. Arthur DEGEE, Conseiller communal
M. Jean-Pierre LAROSE, Conseiller communal
M. Jean-Marie DENOOZ, Conseiller communal
Mme Joëlle DEGLIN, Conseillère communale
M. Riccardo LAINERI, Conseiller communal
M. Guy MARTIN, Conseiller communal
M. Olivier BALTUS, Conseiller communal
Mme Anna GONZALEZ, Conseillère communale
Mme Claire PIRARD, Conseillère communale
M. Gianpiero SARTINI, Conseiller communal
M. Grégory LALLEMAND, Conseiller communal
M. Marc JAMAGNE, Conseiller communal

Du 01/10/2017 au 30/09/2018, le Conseil communal a tenu 11 séances au cours desquelles il a été délibéré sur 368 points.

La composition du Collège communal du 01/10/2017 au 30/09/2018 s'établit comme suit :

Monsieur Fabien BELTRAN, Bourgmestre,
*Etat civil, population, cérémonies, affaires patriotiques, police, personnel communal, tutelle CPAS, jeunesse, sports, plan de cohésion sociale.*

Monsieur Christophe MARCK, 1er Echevin,
*Affaires économiques, PCDR, Urbanisme, Aménagement du territoire, Mobilité, Agriculture*

Madame Isabelle JUPRELLE, Echevine,
*Finances et Budget, Enseignement, Emploi, Information, Nouvelles Technologies*

Monsieur Etienne VENDY, Echevin,
Culture, bibliothèques, cultes, patrimoine, comités de quartiers, écologie, tourisme

Monsieur Enrico NORI, Echevin,
Travaux, bâtiments communaux, loisirs et manifestations extérieures, parc automobile, matériel et outillage, environnement, cimetières

Monsieur Nicolas SOOLS, Président du CPAS,
CPAS, Santé Publique, Affaires Sociales

Du 01/10/2017 au 30/09/2018, le Collège communal a tenu 45 séances au cours desquelles il a été délibéré sur 2.356 points.

# II PERSONNEL COMMUNAL

ENGAGEMENTS

- **Le 25 juin au 31 décembre 2018,** CDD à mi-temps, Monsieur Julien GENGOUX sous statut APE
- **Le 17 novembre 2018 au 30 juin 2019,** CDD à raison de 1144/1872ème de Madame Mamé Salimata SAMBOU

- **Le 1er janvier 2018,** CDI à temps-plein, Madame Cyrielle DOLS sous statut APE
- **Le 1er mai 2018,** CDI à raison de 520/1872ème de Madame Stéphanie EL HOSNI
- **Le 1er septembre 2018,** CDI à temps-plein, Monsieur Alexandro ZAMPESE sous statut APE

RECONDUCTION DES CONTRATS SUIVANTS

- **Le 1er janvier au 31 décembre 2018,** CDD à temps plein, Monsieur Fabian BODIN sous statut APE

INTERRUPTIONS PARTIELLES DE CARRIÈRE

- **Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018**, Monsieur Vincent DE TEMMERMAN a sollicité une réduction d'horaire à mi-temps, réduction accordée par le Collège. Demande renouvelable chaque année.
- **Du 1er février 2018 au 31 janvier 2019**, Madame Vanessa VANDERHEYDEN a sollicité une réduction d'horaire d'1/5ème temps, réduction accordée par le Collège. Demande renouvelable chaque année.
- **Du 16 octobre 2017 au 15 mai 2019,** Madame Laurence BINAME, agent APE, a sollicité une réduction d'horaire d'1/5 temps dans le cadre du congé parental.
- **Du 1er avril 2018 au 31 mars 2019,** Madame Véronique BERNARD, a sollicité une réduction d'horaire d'1/5 temps réduction accordée par le Collège. Demande renouvelable chaque année.
- **Du 1er avril 2018 au 30 juin 2019,** Monsieur Michaël HEINEN, agent APE, a sollicité une réduction d'horaire d'1/5ème temps dans le cadre du congé parental.
- **Du 1er septembre 2018 au 31 août 2019**, Madame Michèle BONIVER, agent APE, a sollicité une réduction d'horaire à mi-temps, réduction accordée par le Collège. Demande renouvelable chaque année.

- **Jusque la retraite**, Madame Primerose DECERF, réduction d'1/5 temps,
- **Jusque la retraite**, Monsieur Serge CREUVEN, réduction d'1/2 temps,

LICENCIEMENTS

- **Le 22 octobre 2018,** licenciement de Monsieur Claude CAO
- **Le 18 novembre 2018,** licenciement de Madame Laure DRECHSEL

DÉPARTS VOLONTAIRES

- **Le 1er septembre 2018,** départ volontaire de Madame Stéphanie GASPAR
- **Le 16 novembre 2018,** départ volontaire de Madame Sandra PETIT

DÉPARTS À LA RETRAITE

**2019**

- **Le 31 août,** Monsieur Serge CREUVEN, ouvrier communal

**2020**

- **Le 30 septembre**, Madame LECLERCQ Renée, surveillante

**2022**

- **Le 30 avril**, Madame Primerose DECERF, employée d'administration
- **Le 30 avril**, Madame Josette LEHANE, employée d'administration
- **Le 31 août,** Madame Martine BEURHENNE, auxiliaire d'entretien

**2023**

- **Le 30 avril,** Madame Nicole LAMBINON, auxiliaire d'entretien
- **Le 31 août,** Madame Maria Jose ALONSO FERNANDEZ, auxiliaire d'entretien
- **Le 31 octobre**, Monsieur Daniel COLLARD, brigadier

**2024**

- **Le 30 juillet,** Monsieur Patrick BECKERS, ouvrier communal

# III ETAT CIVIL ET POPULATION

- Naissances : 84 dont 38 de sexe masculin et 36 de sexe féminin
- Reconnaissances in utero : 35
- Reconnaissances : 2
- Adoptions : 0
- Mariages : 42
- Divorces : 16
- Décès : 69 dont 41 de sexe masculin et 28 de sexe féminin.
- Transcription d'un acte de décès survenu à l'étranger : 0
- Déclarations de mariage : 50
- Déclarations de nationalité Art. 12 Bis : 13
- Déclarations d'option de nationalité art. 16 : 0
- Transcription d'acte de naissance à l'étranger : 0
- Transcription d'un jugement d'annulation de reconnaissance : 0
- Transcription acte de mariage contracté à l'étranger : 1
- Jugement déclaration d'absence : 0

- Population au 30/09/2018 :

| | |
|---|---|
| Hommes : | 4.289 |
| Femmes : | 4.306 |
| Total | 8.595 |

Les informations concernant le fichier de la population sont transmises journellement au Registre National via le système interne du service population.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018, 23 personnes ont été inscrites au fichier du Registre National.
Les dossiers de naissances sont effectués par les communes pilotes.

Cartes d'identité européennes.

Cartes émises du 01/10/2017 au 30/09/2018 :
- 1.406 cartes d'identité (EiD) ont été délivrées à des personnes de nationalité belges de plus de 12 ans.

Autres cartes d'identité.

- 300 attestations d'immatriculation ont été délivrées à des personnes de nationalité étrangère.

- 286 cartes d'identité avec photo (Kids) ont été délivrées à des enfants de nationalité belge de moins de 12 ans.

- 28 cartes d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans ont été délivrées pour voyager à l'étranger.

- 144 titres de permis de séjour électroniques pour Etranger.

Passeports.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018, 350 formules ont été délivrées.

Titres de voyage pour réfugiés :

Du 01/01/2018 au 30/09/2018 : 9 formules ont été délivrées.

# IV ELECTORAT

Pour être électeur et figurer au registre des électeurs, il faut :

- Être âgé de 18 ans accomplis.
- Être inscrit au registre de la population de la commune.
- Ne pas être exclu ou suspendu des droits électoraux.

6.233 électeurs étaient inscrits pour le vote des dernières élections du 14/10/2018.

# V PERMIS DE CONDUIRE

343 permis de conduire et titres ont été rédigés;
139 permis de conduire provisoires ont été rédigés;
38 permis de conduire internationaux ont été rédigés.

# VI ENSEIGNEMENT

Les chiffres indiqués sont ceux utilisés pour l'établissement des documents de l'année scolaire 2018-2019. Pour le calcul de l'encadrement de nos enfants, sont pris en compte :

- à l'Enseignement primaire :
  la population scolaire au 15/01/2018 pour les groupes scolaires I et II. Quelques légères modifications sont néanmoins susceptibles d'être apportées au capital-périodes au 1er octobre 2018, en fonction de variation du nombre d'élèves inscrits en 1è et 2è années (périodes de P1-P2) ou du nombre total d'élèves dans chaque implantation, entre le 15 janvier et le 30 septembre 2018 (périodes d'adaptation à la langue de l'enseignement).

- à l'Enseignement maternel :
  la population scolaire au 30/09/2018 pour les groupes scolaires I et II.

- au 30/09/2018 pour les cours philosophiques.

## GROUPE I

Fraipont : Maternel : 34 inscrits (dont 9 primo-arrivants et 1 enfant du juge)
2,5 classes
Primaire : 91 inscrits (dont 3 enfants du juge)
4 classes + 1 classe du DASPA

Nessonvaux : Maternel : 26 inscrits
2 classes
Primaire : 49 inscrits (dont 4 enfants du juge)
3 classes

TOTAL PRIMAIRE : 140 inscrits

CAPITAL-PERIODES : Primaire : 270 périodes (élèves)
= 7 classes + 24 périodes de classe du DASPA + 18 périodes
+ 9 périodes d'adaptation à la langue + 6 périodes de secondes langues
+ 7 périodes de philosophie et citoyenneté
+ 1 directeur sans classe

TOTAL MATERNEL : 60 inscrits

Dans le groupe I :
1 Directeur sans classe à titre définitif ;
8 emplois d'instituteur(trice)s primaires titulaires de classe (dont un dans la classe DASPA)
4,5 emplois d'institutrices maternelles (+ 1 demi-emploi en qualité d'APE)

Dans les classes primaires, les emplois sont tenus par :
7 titulaires nommés à titre définitif à temps plein, dont un en congé pour interruption irréversible de la carrière professionnelle à raison d'un cinquième-temps;
1 titulaire à titre temporaire à raison de 24 périodes hebdomadaires, dans la classe DASPA;
1 titulaire nommé à titre définitif à raison de 9 périodes affecté à de l'adaptation à la langue de l'enseignement (ALE);
1 titulaire nommé à titre définitif à raison de 4 périodes, en charge de la gestion des cyberclasses;
1 titulaire à titre définitif à raison de 4 périodes hebdomadaires;
1 titulaire à titre temporaire à raison de 12 périodes hebdomadaires, à charge du P.O., en aide dans la classe « DASPA » ;
1 titulaire à titre définitif à raison de 4 périodes, affecté au projet « Ecole Numérique »;
1 titulaire maître en éducation physique à titre définitif à raison de 8 périodes hebdomadaires;
1 titulaire nommé à titre temporaire à raison de 4 périodes, en charge de la gestion des cyberclasses;
1 titulaire maître en éducation physique à titre temporaire à raison de 8 périodes hebdomadaires, dont 2 à charge du P.O.;
2 titulaires maîtresses d'éducation physique à titre temporaire à raison de 5 périodes hebdomadaires chacune, en alternance 1 semaine sur deux, à charge du PO ;
1 titulaire maître de seconde langue : anglais à titre définitif à raison de 4 périodes hebdomadaires ;
1 titulaire maître de seconde langue : néerlandais à titre définitif à raison de 2 périodes hebdomadaires ;
1 titulaire maître de philosophie et citoyenneté à titre temporaire à raison de 14 périodes hebdomadaires (dont 2 en congé pour suivre la formation en didactique pour le cours de philosophie et citoyenneté).

Dans les classes maternelles, les emplois sont tenus par :
4 titulaires à titre définitif à temps plein ;
1 titulaire nommé à titre définitif à mi-temps ;
1 titulaire APE à mi-temps.

## Cours philosophiques

- Cours de philosophie et citoyenneté : 4 périodes ;
- Cours de religion catholique : 4 périodes ;
- Cours de religion islamique : 2 périodes.

# Education physique

Depuis la rentrée scolaire 2018, les périodes d'éducation physique dispensées aux élèves sont réparties comme suit : deux heures de gymnastique pour les élèves de la 3ème à la 6ème primaire ou une heure de gymnastique et une heure de natation à raison d'une semaine sur deux, pour les élèves de 1ère et 2ème primaire.

Ces périodes sont dispensées par :

- Madame Bollette : 8 périodes;
- Madame Charbon : 8 périodes (dont 2 à charge du PO, pour les élèves du DASPA) + 5 périodes, 1 semaine/2, à charge du P.O. ;
- Madame Fabry : 5 périodes (1 semaine sur 2, à charge du PO - cours de natation).

## GROUPE II

*Prayon :* Maternel : 26 inscrits
2 classes

Primaire : 61 inscrits
4 classes

*La Brouck* : Maternel : 15 inscrits
1 classe

Primaire : 32 inscrits
3 classes

*Péry* : Maternel : 36 inscrits
2,5 classes

Primaire : 62 inscrits
3 classes

TOTAL PRIMAIRE : 155 inscrits.

CAPITAL-PERIODES : PRIMAIRE : 306 périodes (élèves)
= 10 classes + 2 périodes + 6 périodes de secondes langues
+ 9 périodes de philosophie et citoyenneté
+ 7 périodes d'encadrement différencié
+ 1 directeur sans classe

TOTAL MATERNEL : 77 élèves

Dans le groupe II :

- 1 Directeur sans classe;
- 10 emplois d'instituteur(trice)s primaires titulaires de classe
- 5,5 emplois d'institutrices maternelles.

1. Dans l'enseignement primaire, les emplois sont tenus par :

- 6 titulaires nommés à titre définitif à temps plein (dont un en congé pour exercer temporairement la fonction de directeur d'école en remplacement du titulaire, en congé de maladie);
- 1 titulaire nommé à titre définitif à temps plein, en congé à raison de 4 périodes hebdomadaires, suite à une interruption de carrière dans le cadre du congé parental ;
- 1 titulaire nommé à titre définitif à temps plein en congé pour interruption complète de la carrière professionnelle ;
- 1 titulaire nommé à titre définitif à raison de 6 périodes hebdomadaires pour la gestion des cyberclasses ;
- 1 titulaire nommé à titre définitif à raison de 6 périodes hebdomadaires dans le cadre du projet « Ecole numérique » ;
- 1 titulaire nommé à titre définitif à raison de 4 périodes hebdomadaires ;
- 1 titulaire nommé à titre définitif à raison de 12 périodes hebdomadaires ;
- 1 titulaire nommé à titre définitif à raison de 11 périodes hebdomadaires (en aide aux élèves de P1-P2) ;
- 1 titulaire à titre temporaire à temps plein ;
- 1 titulaire à titre temporaire à temps plein (en remplacement du titulaire remplaçant le directeur d'école désigné en remplacement du titulaire, en congé de maladie);
- 1 titulaire à titre temporaire à raison de 24 périodes (dont 7 dans le cadre de l'encadrement différencié) en remplacement de l'agent en congé pour interruption complète de la carrière professionnelle ;
- 1 titulaire à titre temporaire à raison de 6 périodes, pour la gestion des cyberclasses;
- 1 titulaire à titre temporaire à raison de 12 périodes hebdomadaires (en remplacement d'un titulaire à titre définitif à mi-temps en congé de maladie ;
- 1 titulaire à titre temporaire à raison de 4 périodes hebdomadaires;
- 1 titulaire à titre temporaire à raison de 4 périodes hebdomadaires (en remplacement du titulaire en congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental)
- 1 titulaire à titre temporaire à raison de 4 périodes hebdomadaires à charge du P.O. ;
- 1 titulaire maître d'éducation physique à titre définitif à raison de 16 périodes hebdomadaires ;
- 1 titulaire maître d'éducation physique à titre temporaire à raison de 2 périodes hebdomadaires;
- 2 titulaires maîtresse d'éducation physique à titre temporaire à raison de 5 périodes hebdomadaires chacune, en alternance 1 semaine sur deux, à charge du PO ;
- 1 titulaire maître de seconde langue : anglais à titre définitif à raison de 6 périodes hebdomadaires ;

- 1 titulaire maître de philosophie et citoyenneté à titre temporaire à raison de 10 périodes hebdomadaires;
- 1 titulaire maître de philosophie et citoyenneté à titre temporaire à raison de 4 périodes dont 2 en remplacement d'un autre agent, en congé pour suivre la formation de didactique en philosophie et citoyenneté et 1 à charge du P.O.

2. Dans l'enseignement maternel, les emplois sont tenus par :

- 5 titulaires nommés à titre définitif à temps plein (dont 1 en congé pour prestations réduites pour convenances personnelles à mi-temps) ;
- 1 titulaire nommé à titre définitif à mi-temps.

## Cours philosophiques

- Cours de philosophie et citoyenneté : 9 périodes
- Cours de religion catholique : 5 périodes ;
- Cours de religion islamique : 3 périodes ;
- Cours de religion protestante : 2 périodes ;

## Education physique

Depuis la rentrée scolaire 2018, les périodes d'éducation physique dispensées aux élèves sont réparties comme suit : deux heures de gymnastique pour les élèves de la 3ème à la 6ème primaire ou une heure de gymnastique et une heure de natation à raison d'une semaine sur deux, pour les élèves de 1ère et 2ème primaire.

Ces périodes sont dispensées par :

- Madame Bollette : 16 périodes;
- Madame Charbon : 2 périodes + 5 périodes, 1 semaine/2, à charge du P.O., pour le cours de natation ;
- Madame Fabry : 5 périodes (1 semaine sur 2, à charge du PO, pour le cours de natation).

## Encadrement différencié

L'implantation scolaire de Prayon-Centre bénéficie de 7 périodes complémentaires dans le cadre de l'encadrement différencié.

1. Education physique

Groupe I :
- 14 périodes (8 pour Mme Bollette – 6 pour Mme Charbon, qui preste également 2 périodes à charge du P.O. pour les élèves du DASPA).
- 5 périodes à raison d'1 semaine/2 sont également prestées dans le cadre de l'organisation du cours de natation alternativement par Madame Fabry et Madame Charbon;

Groupe II : - 18 périodes (16 pour Mme Bollette – 2 pour Mme Charbon, qui preste également 5 périodes, 1 semaine/2 à charge du P.O.) ;
- 5 périodes à raison d'1 semaine/2 sont également prestées dans le cadre de l'organisation du cours de natation alternativement par Madame Fabry et Madame Charbon.

2. Promotion du cours de secondes langues

Le cours de secondes langues est obligatoire, 12 périodes, générées par le nombre d'élèves inscrits en 4è années et 5è années le 15 janvier 2018, sont subsidiées.

3. Promotion de la Santé à l'école

Le service de promotion de la santé à l'école a plusieurs missions. Il s'agit notamment de la promotion de la santé dans l'école et la promotion d'un environnement favorable à la santé à l'école. Ces équipes médicales assurent également le suivi de la santé globale des enfants, en réalisant des examens médicaux de base ou plus spécifiques, tels des vaccinations ou les rappels de celles-ci, selon le désir des parents. Il permet également parfois de déceler certaines déficiences et réalise des animations ayant trait à la vue, l'ouïe, le maintien, le poids, l'hygiène, la dentition des élèves.

4. Classes de dépaysement

Organisés dans les deux groupes et financés en grande partie par l'Administration communale, ces séjours dans un autre pays ou dans une autre région, ont pour but de permettre aux élèves du degré supérieur de toutes les implantations de l'entité de découvrir un milieu différent, d'autres mentalités, d'autres mœurs et d'être confrontés à des situations nouvelles.

Ces classes de dépaysement permettent également de promouvoir des nouvelles relations sociales entre les élèves et les membres du personnel enseignant qui les accompagne. En régime de mi-temps pédagogique, l'enseignement y est organisé à raison de 3h/jour et complété par des activités de plein air et sportives, par des visites pédagogiques et des découvertes de la nature.

a) Classes de neige : à Leysin (Suisse), du 22 au 30 mars 2018
40 élèves de 6ème année y ont participé.
b) Classes de sports : à Neufchâteau, du 13 au 15 décembre 2017
44 élèves de 5ème année y ont participé.

Prévisions pour 2018-2019

- Classes de neige : à Bellevaux (France), du 22 au 30 mars 2019
47 enfants sont susceptibles d'y participer
- Classes de sports : à Neufchâteau, du 11 au 15 mars 2019
38 élèves de 5ème année doivent y participer.

Année scolaire 2018-2019 (Périodes à charge du P.O.)

- Madame Caroline CHARBON – 2 périodes, du 3/9/2018 au 28/6/2019 – maîtresse d'éducation physique;
- Madame Caroline CHARBON – 5 périodes à raison d'une semaine/2, du 3/9/2018 au 28/6/2019 - maîtresse d'éducation physique (natation);
- Madame Charline FABRY – 5 périodes à raison d'une semaine/2, du 3/9/2018 au 28/6/2019 – maîtresse d'éducation physique (natation) ;
- Madame Marine LEJEUNE – 1 période, du 3/9/2018 au 30/6/2019 – maîtresse de psychomotricité ;
- Madame Michèle MERCIER – 12 périodes, du 17/9/2018 au 4/11/2018 (sous réserve de confirmation de la prise en charge par la FWB à partir du 5/11/2018) – institutrice primaire dans le DASPA ;
- Madame Michèle MERCIER – 1 période, du 3/9/2018 au 21/12/2018 – maîtresse de philosophie et de citoyenneté dans le DASPA ;
- Madame Emeline ROBERT – 4 périodes, du 3/9/2018 au 21/12/2018 – institutrice primaire.

# VII PREVOYANCE SOCIALE

La composition du Conseil de l'Aide Sociale s'établit comme suit du 01/10/2017 au 30/09/2018 :
Président : Monsieur Nicolas SOOLS
Bourgmestre : Monsieur Fabien BELTRAN
Conseillers :
- Monsieur Guy LOUVRIER, Membre ;
- Monsieur Eddy DETHIER, Membre ;
- Monsieur Henri MOTTET, Membre ;
- Monsieur Henri MORAINVILLE, Membre ;
- Monsieur Lionel ROLAND, Membre ;
- Madame Myriam DUMONT, Membre ;
- Madame Anne-Lise DENOOZ, Membre ;
- Madame Anne-Marie SERVAIS, Membre.

FINANCES DU CPAS

Compte pour l'exercice 2017

| | | |
|---|---|---|
| En recettes ordinaires | : | 2.386.547,22 € |
| En dépenses ordinaires | : | 2.437.092,48 € |
| | Mali | 50.545,26 € |
| En recettes extraordinaires | : | 23.856,25 € |
| En dépenses extraordinaires | : | 23.856,25 € |
| | Boni | 0,00 € |

Participation financière de la commune 957.132,00 €

Budget pour l'année 2018

| | | |
|---|---|---|
| En recettes ordinaires | : | 2.639.063,03 € |
| En dépenses ordinaires | : | 2.639.063,03 € |
| | Boni | 0,00 € |
| En recettes extraordinaires | : | 0,00 € |
| En dépenses extraordinaires | : | 0,00 € |
| | Boni | 00,00 € |

Participation financière de la Commune 977.134,02 €

# VIII PENSIONS ET ALLOCATIONS SOCIALES

- Le système est entièrement automatisé via internet et un programme spécial pour les pensions et les allocations handicapés.
- Le système ne génère plus d'accusé de réception sauf pour le demandeur.
- Il ne nous est pas possible de donner le nombre de dossiers traités.

# IX EMPLOI

## MAISON DE L'EMPLOI DE TROOZ, CHAUDFONTAINE.

### Activités partenariales réalisées 2018

| Partenaires | Activité | Date activité | Nombre de participants |
|---|---|---|---|
| Conseillère MDE | Atelier CV | 10/01/2018<br>23/01/2018<br>31/01/2018<br>06/02/2018<br>07/02/2018<br>15/02/2018<br>01/03/2018<br>09/03/2018<br>20/03/2018<br>23/03/2018<br>28/03/2018<br>03/04/2018<br>02/05/2018<br>04/05/2018<br>09/05/2018<br>24/05/2018<br>05/06/2018<br>03/08/2018<br>23/08/2018<br>19/09/2018<br>25/09/2018<br>09/10/2018 | 2<br>2<br>2<br>1<br>1<br>1<br>2<br>1<br>1<br>1<br>1<br>1<br>1<br>1<br>1<br>1<br>2<br>1<br>2<br>1<br>1<br>2 |
| Le Plope | Visite de la MDE dans le cadre de la formation « Module de Détermination de projet », Maison médicale Trooz | 08/10/2018 | 5 + formatrice |
| SPOT | Clés pour décrocher votre emploi (dans la MDE) | 09/03 – 30/03/2018 | 8 |

## Statistiques de fréquentation

Maison de l'Emploi de Trooz – Chaudfontaine
01/01/2018-31/08/2018

| | Total | Moyenne mensuelle |
|---|---|---|
| **Nombre de visites flux** | 1399 | 175 |
| **Permanence Chaudfontaine** | 26 | 3,25 |
| **Bénéficiaires** | 606 | 75,75 |
| **Nombre de bilans** | 153 | 19,13 |
| **Entretiens de suivi** | 219 | 27,18 |
| **Nombre entretiens** | 372 | 46,5 |
| **Suivi à distance** | 216 | 27 |
| **Emplois** | 59 | 7,38 |
| **Entrées en formation** | 19 | 2,38 |

## PARTENARIAT ET FORMATIONS LOCALES

Plateforme ISP Trooz – Chaudfontaine
Rencontre le 15/06 : présentation des plusieurs acteurs de terrain (dont le Plope et le CCE).
Prochaine réunion prévue le 18/01.

## Des nouvelles du Forem

- Métiers en pénuries

**- Métiers en pénurie (pénurie quantitative)**
Boucher, développeur informatique, mécanicien industriel, électromécanicien, technicien frigoriste, mécanicien en génie civil, chauffeur poids lourds, infirmier spécialisé, médecins, pharmacien, technologue en imagerie médicale, ...
**- Fonctions critiques (compétences spécifiques ou conditions de travail)**
Couvreur, carreleur, chef de chantier, boulanger, web développeur, installeur électricien, soudeur, carrossier, opérateur call-center, responsable commercial, infirmier, ...
**- Métiers d'avenir**
Conseiller énergie, pilote de drone professionnel, domoticien, game designer, chef de projet multimédia, expert en sécurité informatique, open data manager, développeur d'applications mobiles, bioinformaticien, concepteur de solution globale 4.0, mécatronicien, technicien en robotique industrielle, responsable e-commerce, ...

# X CULTES

Subsides accordés à la Communauté philosophique confessionnelle ou aux cultes pour l'exercice 2018 :

Service ordinaire :
Paroisse Saint-Gilles de Fraipont : 7.498,81 €
Paroisse Saint-Laurent de Prayon : 821,58 €
Paroisse Saint-Jean l'Evangéliste de Beaufays : 129,94 €
Maison de la Laïcité : 4.500 €
Comité d'Action Laïque de Trooz : 0.00 €

Service extraordinaire :
Paroisse Saint-Gilles de Fraipont : 12.187,12 €

# XI CULTURE

Concerts

Le **concert de Christiane Stefanski** a eu lieu le dimanche 1er octobre 2017 à l'église Saint-Gilles de Fraipont.

Dans le cadre des festivités de fin d'année, le **concert d'André Borbé** « Zinzin » était organisé au Centre Protestant de Nessonvaux le dimanche 17 décembre 2017.

Le **concert de Second souffle** (duo d'accordéons) s'est déroulé le dimanche 4 mars 2018 à l'église Saint-Laurent de Prayon.

Le **concert** du groupe vocal et instrumental **« Pour Quelle Fête »** a eu lieu le dimanche 13 mai 2018 à l'église Saint-Gilles de Fraipont.

Expositions

L'exposition d'aquarelles de **Madeleine Colinet** à l'espace muséal de la gare de Trooz du 17 novembre au 10 décembre 2017.

L'exposition de **René Blanche** (peinture à l'huile) et **Marie-José Mottet** (peinture sur soie) à l'espace muséal de la gare de Trooz du 27 janvier au 18 février 2018.

L'exposition de **Monica Cantillana** et **Isabelle Visse** à l'espace muséal de la gare de Trooz du 23 février au 18 mars 2018.

Manifestations

La fête du printemps à la gare de Trooz le 5 mai 2018 avec le marché artisanal, la brocante et le concert de Nomi-Nomi organisé par le CPAS de Trooz à l'école de Prayon.

**21ème Parcours d'artistes**

Parcours d'artistes est organisé à l'initiative des échevins de communes de Chaudfontaine, Sprimont et Trooz ainsi que des foyers culturels de Chaudfontaine et de Sprimont. Un circuit traversant les trois communes permet au public de rencontrer les artistes de notre région dans leur atelier. Cette manifestation a lieu chaque année le week-end de la Pentecôte. Le vernissage et l'exposition collective d'une œuvre de chacun des participants des trois communes se sont déroulés pour cette 21ème édition au Centre sportif communal.

Les **Journées du Patrimoine** « Le patrimoine insolite. Les dessous du patrimoine » les 7, 8 et 9 septembre 2018 dans cinq lieux différents : circuit Impéria, site de la Fenderie, gare de Trooz, circuit Fonds-de-Forêt, église Sainte-Catherine de Forêt.

# XII.JEUNESSE

## I L'ACCUEIL Temps libre

### L'aide aux devoirs et le Coin d'éveil

39 enfants ont fréquenté l'aide aux devoirs et 78 enfants le coin Eveil de septembre 2017 à juin 2018.
Ces deux activités se déroulent à « L'Espace Saperlipopette » (ancienne cafétéria du hall omnisports).
**Pour l'aide aux devoirs (0,50 € par séance) :** les enfants font leurs devoirs dans un cadre convivial avec l'aide du personnel d'encadrement et ils participent également à des ateliers récréatifs et créatifs après les devoirs. Une garderie est assurée jusque 18 H 00.
**Pour le Coin Eveil (1,00 € par séance) :** le mercredi après-midi, tous les enfants sont invités à participer à diverses activités ludiques, sportives, culturelles et récréatives
Les activités suivantes ont été réalisées en 2017-2018:
- Activité multisports à l'Espace Saperlipopette
- Bricolages divers à l'Espace Saperlipopette
- Balade à Ninglinspo
- Activité d'éveil à l'Espace Saperlipopette
- Piscine tropicale à Saint-Trond
- Spectacle de Fauconnerie à Flémalle
- Randonnée « vélo » sur le RAVEL
- Exposition « rose bleu »
- Cinéma « La Sauvenière »
- Bowling
- Foire à Liège
- Visite de Liège « petits coins insolites de la ville de Liège »
- Activité « psychomotricité »
- Balade dans les Fagnes
- Piscine de Fléron
- Spectacle « Planet Mômes » à Saperlipopette
- Visite de la grotte de Comblain-au-Pont, sous forme de jeu de piste
- Centre culturel de Chênée (Théâtre jeune public)
- Marche Blanche des enfants disparus
- Atelier culinaire suivi d'un goûter avec les parents
- Sentier « Pieds Nus » à Zutendaal

Ces activités permettent à beaucoup d'enfants de découvrir des univers que les parents ne peuvent pas toujours offrir par faute de temps ou d'argent. Le déroulement de ces activités sera identique pour le prochain exercice.
On a reçu un agrément jusqu'au 31/08/2019 pour cet opérateur et une subvention complémentaire par l'ONE pour l'organisation de l'aide aux devoirs (5.525,40 € par an).

## Psychomotricité

Des séances de psychomotricité, destinées aux enfants du niveau maternel et primaire (2,5 à 6 ans) ont lieu les lundis et mardis.
Une séance pour les « petits » de 18 mois à 2,5 ans a également été mise en place et se déroule avec la participation active d'un parent les jeudis.
Au total, 3 séances sont organisées, chacune comptant +/- 8 enfants (normes d'encadrement requises par l'ONE)
Au total, 38 enfants différents inscrits.
Le prix d'une séance de psychomotricité est de 1,00 €.
Les séances de psychomotricité des lundis et mardis sont agrées et subsidiées par l'ONE (0,20 € par séance et par enfant) via le programme CLE du 01/10/2016 au 30/09/2021.

## Garderies du soir et du mercredi après-midi

Les différentes garderies communales organisées sur le territoire en soirée (Prayon Centre, Péry, Fraipont communal et Nessonvaux) et le mercredi après-midi (Espace Saperlipopette, école de Prayon centre en janvier 2018) sont agrées et subsidiées par l'ONE (0,20 € par garderie et par enfant) via le programme CLE du 01/10/2016 au 30/09/2021.
Le prix des garderies est de 1,00 € par mercredi après-midi et de 0,50 € pour les garderies du soir.

## Centre de vacances

***Pâques***

Le Trooz Fun Club s'est déroulé du 03 au 13 avril 2018, soit 9 jours de fonctionnement.
Une trentaine d'enfants par jour en moyenne les ont fréquentées, encadrés par 6 moniteurs et 1 chef de plaines. 58 enfants étaient inscrits durant ces deux semaines.
Durant ces plaines, les enfants ont pu se rendre en excursion au domaine de Bérinzenne (atelier cuisine sauvage), à la grotte de Remouchamps, au cinéma Sauvenière, à Fun For Kids à Saive et à la piscine de Fléron.

***Eté***

Le Trooz Fun Club de l'été 2018 s'est déroulé du 9 juillet au 17 août en 6 semaines, soit 29 jours de fonctionnement.
En moyenne 53 enfants par jour, encadrés par 6 moniteurs, 1 stagiaire et 1 chef de plaines, les ont fréquentées.
Durant ces 2 mois, les enfants ont pu se rendre en excursion dans les sites suivants :
- Domaines de Bokrijk
- Domaine provincial de Wégimont
- Vallée de Ninglinspo
- Plaines de jeux de Tongres

Un barbecue de clôture a également été organisé avec les enfants et les moniteurs.
Une collaboration avec le Centre Croix Rouge « Le Merisier » permet aussi d'obtenir gratuitement de la soupe pour les enfants pour tous les repas de midi.

Le prix des plaines s'élève à 30,00 € par semaine (25,00 € pour le 2ème enfant d'une même famille, 20,00 € pour le 3ème enfant et 15,00 € à partir du 4ème enfant).
On a reçu un agrément dans le cadre du programme CLE pour cet opérateur et une subvention complémentaire par l'ONE pour les centres de vacances (3.926,95 € par an).
On a reçu le renouvèlement de l'agrément « centre de vacances » de juillet 2017 à 2020.

## Stages de psychomotricité

Durant les congés scolaires (hiver, printemps et été), des stages de psychomotricité sont organisés. Ces stages sont destinés aux enfants de 2,5 ans à 6 ans. Chaque stage a accueilli en moyenne 14 enfants encadrés par des psychomotriciennes diplômées. Le prix de ces stages est fixé à 30,00 € la semaine. 6 semaines de stages ont lieu pendant l'année. La psychomotricité vise à favoriser le développement sensoriel, corporel, l'action et le rapport avec autrui comme bases de la construction de la personne humaine dans ses dimensions corporelle, intellectuelle et affective.
Plus concrètement, il s'agira d'activités d'expression motrice, corporelle, de relaxation et de symbolisation du vécu corporel et émotionnel permettant à l'enfant de prendre conscience de son schéma corporel, de ses capacités d'expression.
Les stages de psychomotricité sont agréés dans le cadre du programme CLE.

## Stages Multisports

Depuis les vacances de carnaval 2006, des stages « multisports et découvertes » sont organisés durant les vacances scolaires pour les enfants du niveau primaire. Durant l'année 2018, ces stages ont accueilli 18 enfants en moyenne par stage. Les enfants se rendent à la piscine une fois par semaine lors de ces stages.
Le prix de ces stages s'élève à 30,00 € par semaine.
4 stages ont été organisés durant l'année.
Les stages multisports sont agréés dans le cadre du programme CLE. Une subvention de 1.000,00 € dans le cadre de « l'Opération été sport » de l'Adeps a été octroyée pour ces semaines de stages multisports.

## Partenariats

Des partenariats ont été créés entre l'Echevinat de la jeunesse et cohésion sociale et différents partenaires :

- une journée sportive dans les jours blancs d'après-examen est mise sur pied en collaboration avec divers partenaires (les clubs sportifs locaux, l'enseignement libre et communal, les associations locales,…)
- le Conseil communal des enfants. Une campagne a été lancée via un fascicule avec les talons de candidatures, les programmes des candidats ont été compilés et distribués aux enfants pour les élections. Le nouveau Conseil communal des enfants a ensuite été installé et s'est réuni une fois par mois afin de mener à bien des projets en collaboration avec l'ATL et l'enseignement (récoltes de vivres à destination du CPAS, participation à l'action « quartier propre », participation à

la commémoration de Forêt Village, création d'un folder illustrant les endroits préférés des enfants à Trooz … )

- Durant les vacances d'été (dernière semaine d'août), des cours de remédiation scolaire sont organisés au profit des écoliers de la Commune durant les matinées. 19 enfants étaient inscrits cette année pour cette activité. Ils sont encadrés par une enseignante qui essaie de combler les lacunes de l'année écoulée et préparer au mieux la rentrée scolaire.
- Réalisation d'une exposition sur le thème des genres « Rose-bleu » en partenariat avec Le Centre Protestant de Nessonvaux et le Centre d'expression et de créativité.
- Réalisation d'une animation de quartier « Métamorphoses » , spectacle de rue , en partenariat avec la Syndicat d'initiative, le CEC, le Centre Protestant et le comité de quartier de Fraipont

# II ACTIONS SPECIFIQUES ADOS

<u>Les Maisons des Jeunes</u>
*Le T.I.L.T.* et *La Maison Higny*

Deux éducateurs accueillent les adolescents de la commune (10-25 ans) au sein des deux Maisons de Jeunes à savoir la Maison Higny à Nessonvaux (Lundi 17-22 h 30, Mercredi 14-22 h 30, Vendredi 17-22 h 30) et le Tilt à Trooz (Mardi 17-22 h 30, Mercredi 14-18 h, Jeudi 17-22 h 30). Les éducateurs sont ainsi à l'écoute des jeunes et de leurs soucis au quotidien. Ils aiguillent les ados face aux problèmes qu'ils rencontrent à cet âge : problèmes de cœur, drogue, alcool, conflits familiaux, accidents de la route, tendances suicidaires, recherche d'emploi, décrochage scolaire, anorexie, gestion de l'argent …
La Maison des jeunes est, en plus d'un lieu de détente où les jeunes viennent passer un bon moment entre copains, un endroit où ils trouvent une oreille attentive à leurs problèmes.
Les éducateurs tentent de développer des activités récréatives, ludiques et culturelles à leur intention durant les vacances scolaires, mais aussi de les sensibiliser à participer à des activités dites citoyennes.

Ainsi en 2017-2018, les éducateurs et leurs ados ont participé aux activités suivantes :

- Soutien aux animations PCS-ATL (repas intergénérationnels, info job étudiant, été solidaire, tournée du père noël, chasse aux œufs, marche blanche, Expo Rose-bleu, Highlands games, Marché de Noël …)
- Soutien lors de certaines manifestations communales
- Activités au sein même de la maison des jeunes (barbecue, soirées dvd, soirées jeux de société, diffusion de films éducatifs et discussion autour de ceux-ci),
- Participation des éducateurs à des réunions avec les candidats éducateurs aux Rivageois
- Ateliers sportifs au hall les lundis soir et mercredis après-midi
- Opération « été solidaire » (rafraîchissement des sentiers de Trooz)

- Activités durant les vacances scolaires ( kayak, Bobbejaanland, journée sportive à Trooz, vélo, cinéma, foire ,laser game extérieur, golf champêtre, Océade, Aqualibi,…))

# III LE PLAN DE COHESION SOCIALE

**Plan de cohésion sociale :**

L'Administration communale de Trooz adhère au Plan de cohésion sociale mis en place à l'initiative du Service public de Wallonie.
Ce Plan vise à favoriser la cohésion sociale et l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel dans les communes wallonnes.
Via ce subventionnement, l'Administration communale de Trooz développe des actions sur le territoire au niveau de l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent ainsi que sur le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.
Ce plan est divisé en différentes actions réparties en 4 axes.

**Comité d'accompagnement du PCS :**

Monsieur Fabien Beltran : Président du PCS
Monsieur Nicolas Sools : Vice-Président du PCS,
Madame Sarah DEHOUSSE : Vice Présidente du PCS pour le monde associatif
Monsieur Pascal HORRION : Chef de projet du PCS

**Agent de proximité :**
Parallèlement au PCS, un agent de proximité travaille pour l'Administration communale de Trooz afin d'établir un lien entre les citoyens et les institutions (médiation de quartier, travail de rue,…).

**Actions du PCS de Trooz :**
**Action : Coordination d'une platteforme ISP et soutien Logistique et technique à l'ISP**
Permettre à certaines formations liées à l'ISP d'avoir lieu sur le territoire par la mise à disposition de locaux et/ou de matériel à moindre coût.
Création d'une platteforme ISP avec les acteurs ISP des territoires de Trooz et Chaudfontaine

**Action : Premiers pas vers l'emploi**
Permettre aux jeunes de 15-20 ans de s'expérimenter à la recherche d'emploi au travers de la préparation et/ou la participation à un salon job étudiant.

**Action : Accès à la santé : mobilité**
Améliorer l'accessibilité aux soins de santé par une information et un aiguillage des citoyens vers les réseaux de transports existants sur le territoire.

**Action : Accès à la santé : Information**
Informer le public précarisé sur les aides possibles concernant l'accès aux soins de santé ainsi que sur les services compétents en la matière actifs sur le territoire communal. Des actions « One shot » en matière de santé sont également mise en place avec des partenaires locaux (Maison médicale, Openado, enseignement, PMS, PSE, …)

**Action : Médiation de quartier**
Permettre d'identifier une personne relai au sein de la commune qui fera le lien entre les citoyens et les institutions concernant des problèmes rencontrés au sein des quartiers afin de créer, maintenir et/ou développer le « savoir vivre-ensemble ».

**Action : Citoyenneté Active**
Initier des actions citoyennes au départ du travail de rue et réunir les personnes de tout âge autour de projets citoyens et les mettre en relation avec d'autres associations et/ou services du territoire.

**Action : Travail de rue**
L'objectif principal est de réaliser un travail de proximité dans les différents quartiers de la commune en vue de diminuer le sentiment d'insécurité des citoyens, de retisser les liens sociaux au sein des quartiers et de dynamiser ceux-ci.

**Action : Impulsons une dynamique de quartier**
Retisser les liens sociaux au sein des quartiers et lutter contre l'isolement des personnes.

# XIII LOISIRS

Les organisations suivantes en faveur du 3ème âge, des handicapés, des mamans et des enfants ont été mises sur pied :

3ème âge

- Goûter des pensionnés : présentation des activités de l'année le 20/01/2018 : 147 participants.
- Spectacle « Li Bone Catchète » au Trianon de Liège le 18 mars 2018 : 52 participants
- Vacances à Blankenberge - Hôtel Floréal Club du 15/06/2018 au 22/06/2018 : 84 participants.
- Voyage au Puy du Fou du 6/09/2018 au 9/09/2018 : 52 participants.

Handicapés

- Excursion d'un jour à Wégimont avec dîner, goûter et spectacle le 15/04/2018 : 109 participants.

Mamans

Fête des mamans, le 12 mai 2018 : 80 nouvelles mamans ont été fêtées

# XIV FINANCES

## Budget pour les exercices 2017 et 2018 – Synthèse

### Total des recettes et des dépenses par fonction - Service ordinaire

| | Fonctions | Recettes 2017 | Dépenses 2017 | Différence 2017 | Recettes 2018 | Dépenses 2018 | Différence 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 009 | Général | 281.882,39 | 31.816,15 | 250.066,24 | 47.082,39 | 30.747,55 | 16.334,84 |
| 029 | Dotation générale aux communes | 1.708.315,21 | 0,00 | 1.708.315,21 | 1.730.124,40 | | 1.730.124,40 |
| 049 | Impôts et taxes | 5.039.059,08 | 0,00 | 5.039.059,08 | 5.015.009,66 | 0,00 | 5.015.009,66 |
| 059 | Assurances | 5.000,00 | 92.000,00 | -87.000,00 | 1.000,00 | 81.000,00 | -80.000,00 |
| 123 | 10 - 121 Administration générale | 231.375,93 | 1.774.116,47 | -1.542.740,54 | 288.195,90 | 1.659.038,15 | -1.370.842,25 |
| 129 | Patrimoine privé | 57.456,43 | 76.474,46 | -19.018,03 | 50.500,00 | 76.613,24 | -26.113,24 |
| 139 | Services généraux | 177.024,00 | 582.827,00 | -405.803,00 | 147.132,85 | 442.229,99 | -295.097,14 |
| 149 | Calamités | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 369 | 35 - 36 Pompiers | 25.086,74 | 390.380,97 | -365.294,23 | 25.086,74 | 361.314,24 | -336227,50 |
| 399 | Justice – Police | 0,00 | 807.530,78 | -807.530,78 | 0,00 | 821.189,60 | -821.189,60 |
| 499 | Communications – Voies navigables | 223.179,30 | 1.369.338,71 | -1.146.159,41 | 230.839,53 | 1.396.685,92 | -1.165.846,39 |
| 599 | Commerce – Industrie | 236.458,35 | 39.662,92 | 196.795,43 | 236.358,35 | 34.142,53 | 202.215,82 |
| 699 | Agriculture – pêche –ravitaillement | 3.858,99 | 700,00 | 3.158,99 | 4.001,00 | 700,00 | 3301 |
| 729 | Enseignement primaire | 365.534,49 | 917.771,71 | -552.237,22 | 391.739,96 | 987.937,85 | -596.197,89 |
| 739 | Enseignement secondaire | 0,00 | 700 | -700 | 0,00 | 700 | -700 |
| 767 | Bibliothèque publique | 1.531,68 | 44.795,00 | -43.263.32 | 1.531,68 | 39.730,62 | -38.198,94 |
| 789 | 76 – 77 – 78 Education populaire et arts | 165.488,15 | 525.835,45 | -360.347,30 | 154.491,95 | 583.794,75 | -429302,80 |
| 799 | Cultes | 0,00 | 51.290,87 | -51.290,87 | 0,00 | 39.582,05 | -39.582,05 |
| 839 | Assistance sociale | 153.209,62 | 1.226.186,23 | -1.072.976,61 | 118.579,36 | 1.244.161,60 | -1.049.595,83 |
| 849 | Aide sociale et familiale | 219.438,10 | 157.931,00 | 61.507,10 | 194.565,77 | 161.196,75 | 33.369,02 |
| 869 | Agence locale pour l'emploi | 11.000 | 25.300,00 | -15.300,00 | 10.000,00 | 27.178,42 | -17.178,42 |
| 872 | 870 – 872 Santé et Hygiène | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 874 | 873 – 874 Alimentation –Eaux | 25.000,00 | 30.893,12 | -5.893,12 | 25.000,00 | 30.945,13 | -5.945,13 |
| 876 | 875 – 876 Désinfection – Nettoyage Immondices | 15.830,34 | 470.873,15 | -455.042,81 | 16.310,34 | 470.556,16 | 15839,78 |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 877 | Eaux usées | 3.254,73 | 26.136,89 | -22.882,16 | 250,00 | 22.577,66 | -22.327,66 |
| 879 | Santé publique et hygiène publique | 29.642,00 | 73.587,88 | -43.945,88 | 19.461,19 | 71.067,27 | 51.606,08 |
| 939 | Logement – Urbanisme – Rénovation | 105.939,00 | 143.818,75 | -37.879,75 | 96.088,94 | 173.899,19 | -77.810,25 |
| 999 | Totaux exercice propre | 9.084.564,53 | 8.859.967,51 | 224.597,02 | 8.803.350,01 | 8.756.988,67 | 46.361,34 |
| | Résultat positif exercice Propre | 224.597,02 | 0,00 | 224.597,02 | 46.361,34 | 0,00 | 46.361,34 |
| | Résultat négatif exercice propre | | | | | | |
| 999 | Exercices antérieurs : | 177.536,41 | 401.800,00 | -224.263,59 | 18.067,93 | 64.000,00 | 45.932,07 |
| 999 | Totaux (ex. propre et antérieurs) | 9.262.100,94 | 9.261.767,51 | 333.43 | 8.821.417,94 | 8.820.988,67 | 429,27 |
| | Résultat positif avant prélèvements | 333,43 | 0,00 | 333,43 | 429,27 | | 429,27 |
| 999 | Prélèvements | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 999 | Total général | 9.262.100,94 | 9.261.767,51 | 333,43 | 8.821.417,94 | 8.820.988,67 | 429,27 |
| | Résultat budgétaire positif de l'ex. | 333,43 | 0,00 | 333,43 | 11.117,71 | 0,00 | 11.117,71 |

Evolution du résultat des comptes communaux

Les comptes présentent les résultats suivants :

| | | exercice 2016 | exercice 2017 |
|---|---|---|---|
| Droits constatés nets ordinaires | : | 9.053.458,14 | 8.816.385,58 |
| Imputations ordinaires | : | 8.944.220,35 | 8.946.462,33 |
| Résultat comptable positif | | 109.237,79 | -130.076,75 |
| Droits constatés nets extraordinaires | | 3.323.031,57 | 2.644.256,41 |
| Imputations extraordinaires | | 1.454.649,35 | 1.973.633,05 |
| Résultat comptable | | 1.868.382,22 | 670.623,36 |

Evolution des recettes et des dépenses ordinaires

| Année | Recettes | Variation Annuelle | Dépenses | Variation Annuelle | Nbre d'habitants |
|---|---|---|---|---|---|
| 1992 | 5.335.465,43 € | | 4.507.403,78 € | | 7.665 |
| 1993 | 5.444.604,02 € | + 2,43 % | 4.896.307,27 € | + 9,04 % | 7.636 |
| 1994 | 5.570.948,81 € | + 1,90 % | 5.073.817,53 € | + 3,20 % | 7.667 |
| 1995 | 5.900.004,26 € | + 6,10 % | 5.395.702,07 € | + 6,60 % | 7.651 |
| 1996 | 5.750.720,03 € | - 2,06 % | 5.747.716,90 € | + 6,50 % | 7.654 |
| 1997 | 6.142.746,75 € | + 8,10 % | 6.135.853,63 € | + 8,00 % | 7.564 |
| 1998 | 6.192.538,38 € | + 0,80 % | 6.191.423,00 € | + 0,90 % | 7.564 |
| 1999 | 6.561.186,76 € | + 5,9 % | 6.553.460,37 € | + 5,8 % | 7.605 |
| 2000 | 6.528.620,12 € | - 2,7 % | 6.527.695,75 € | - 2,5 % | 7.773 |
| 2001 | 6.417.412,98 € | + 0,3 % | 6.329.015,46 € | - 1,1 % | 7.615 |
| 2002 | 6.817.728,71 € | + 5,65 % | 6.796.228,87 € | + 6,79 % | 7.657 |
| 2003 | 7.099.460,93 € | + 4,13 % | 7.096.268,96 € | + 4,41 % | 7.631 |
| 2004 | 7.732.697,81 € | + 8,91 % | 7.731.307,44 € | + 8,94 % | 7.652 |
| 2005 | 8.118.342,93 € | + 4,98 % | 8.116.951,34 € | + 4,98 % | 7.630 |
| 2006 | 8.653.359,17 € | + 6,59 % | 8.619.340,68 € | + 6,18 % | 7.692 |
| 2007 | 7.239.904,26 € | - 16,3 % | 7.237.077,77 € | - 16,00 % | 7.721 |
| 2008 | 7.343.959,64 € | + 1,4 % | 7.341.417,15 € | + 1,4 % | 7.789 |
| 2009 | 7.657.045,08 € | + 4,3 % | 7.655.875,27 € | + 4,3 % | 7.879 |
| 2010 | 7.834.032,52 € | + 2,3 % | 7.830.488,44 € | + 2,3 % | 8.040 |
| 2011 | 8.297.233,63 | + 5,9% | 8.293.615,24 | + 5,9% | 8.074 |
| 2012 | 8.382.952,60 | +1,03% | 8.380.734,58 | +1,05% | 8.118 |
| 2013 | 8.164.907,25 | -2,6% | 8.164.272,47 | -2,59% | 8.105 |
| 2014 | 8.369.733,70 | +2,50% | 8.369.527,24 | +2,51% | 8.179 |
| 2015 | 8.795.484,31 | +5% | 8.786.713,98 | +5% | 8.196 |
| 2016 | 9.046.600,71 | +2,86 % | 9.045.512,27 | +2,95 % | 8.232 |
| 2017 | 9.262.100,94 | +2,38 % | 9.261.767,51 | +2,39 % | 8173 |
| 2018 | 8.821.417,94 | -4,76 % | 8.820.988,67 | -4,76% | 8595 |

Les montants repris dès 2007 ne comprennent plus, en recettes et en dépenses, en conformité avec les instructions du Ministère de la Région wallonne pour l'élaboration des budgets communaux, les rémunérations du personnel enseignant à charge de la Communauté française.

Enumération des taxes et redevances et des taux appliqués en 2018

| Dénomination | Taux |
|---|---|
| - Précompte immobilier | 2.600 c. add. |
| - Impôt des personnes physiques | 8,5 % |
| - Automobiles | 1 décime |
| - Redevance permis d'environnement | taux variables |
| - Délivrance de documents administratifs | taux variables |
| - Délivrance de renseignements administratifs | 0,75 € |
| - Redevance sur la délivrance d'un permis de location | 50,00 €/log. individuel<br>+25,00 € par pièce d'hab. |
| - Redevance implantation de bâtiments | 250,00 € |
| - Délivrance d'un permis de lotir, d'un certificat d'urbanisme ou d'un permis d'urbanisme | 50,00 €/100,00 € |
| - Délivrance de renseignements urbanistiques | 25,00 € + 5 €/parcelle |
| - Taxe sur l'enlèvement des immondices | 97,00 – 107,00 – 117,00 € |
| - Redevance collecte des encombrants | 16,00€/m³<br>50,00€/passage |
| - Taxe sur les inhumations, dispersion des cendres, columbarium | 75,00 € |
| - Taxe sur la délivrance de sacs payants | 2,00 €/pièce |
| - Taxe sur la force motrice | 21,00 €/Kw |
| - Taxe sur les panneaux publicitaires | 0,75 €/dm² |
| - Taxe sur la distribution des écrits publicitaires | taux variables |
| - Taxe de séjour | 0,50€/1,00 €/nuitée |
| - Taxe sur les agences bancaires | 200,00€/poste de réception |
| - Parcelles non bâties dans un lotissement non périmé | 10,00 €/mct |
| - Taxe sur les secondes résidences | 500,00 € |

Différentes réductions sur le montant de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices sont accordées, aux personnes isolées, à revenus modestes (VIPO, minimex, …) et aux ménages ayant au moins 3 enfants à charge.
Une réduction est également accordée pour raison médicale, de la partie proportionnelle de la taxe de 46,00 €, pour les ménages disposant de conteneurs ou par la remise de 3 rouleaux de 10 sacs de 60 litres pour les ménages autorisés, en régime de dérogation, à utiliser des sacs.

# XV URBANISME

## XV URBANISME

Service urbanisme et service environnement

Du 1/10/2017 au 30/09/2018 :

- Permis d'urbanisme introduits : 93
- Nombre de permis d'urbanisme octroyés : 91
- Permis d'urbanisme octroyé par FD (saisine) : 1
- Permis d'urbanisme octroyé par FD suite à dépassement délai (propre au CODT) : 1
- Nombre de permis d'urbanisme refusés : 3
- Nombre de permis toujours à l'étude : 39 CODT +3 CWATUP
- Déclarations : n'existe plus dans le CODT
- Avis préalables, dérogations, modifications en vue de la délivrance des permis d'urbanisme : 23
- Implantations : 31
- Certificat d'urbanisme n° 2 : 1
- Projets de vente, division, donation, échange : 271 RN et 23 divisions
- Article D.IV.22 (anciennement article 127) : 6
- Infractions : 0
- Prorogation du délai de traitement des dossiers (propre au CODT) : 25
- Irrecevabilité de permis d'urbanisme (propre au CODT) : 3
- Avis Conseil communal : 0

Permis d'urbanisation :

- Nombre de modifications de permis de lotir octroyée : 0
- Nombre de demandes introduites : 0
- Nombre de permis d'urbanisation octroyés : 2
- Nombre de permis de lotir refusés : 0
- Nombre de demandes toujours à l'étude : 2 (toujours les mêmes que l'année précédente)
- Avis préalable : 3

Autres :

- Permis unique introduit : 0
- Permis unique octroyé : 0
- Permis d'environnement classe 2 : 2 (dont 1 tjs en cours)
- Déclarations de classe 3 : 56

# XVI HYGIENE

Analyse d'eau alimentaire

Le laboratoire de la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux a procédé régulièrement au prélèvement d'échantillons dans différents endroits de la Commune.
Les analyses bactériologiques réalisées ont révélé, des paramètres d'analyse d'eau conformes pour :

- La source du Rys de Mosbeux